

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

BP 69 - 21072 DIJON CEDEX

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
MINITEL 3617 INFOGREFFE

ADEE ELECTRONIC
300 RUE DES ARTS ET METIERS
PONT DE PANY
21410 STE MARIE SUR OUCHE

V/REF :

N/REF : 1999 B 432 / 2006-A-1232

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE DIJON certifie qu'il a reçu le 17/03/2006,

P.V. d'assemblée du 27/12/2005

- Modification de la composition du conseil d'administration

Concernant la société

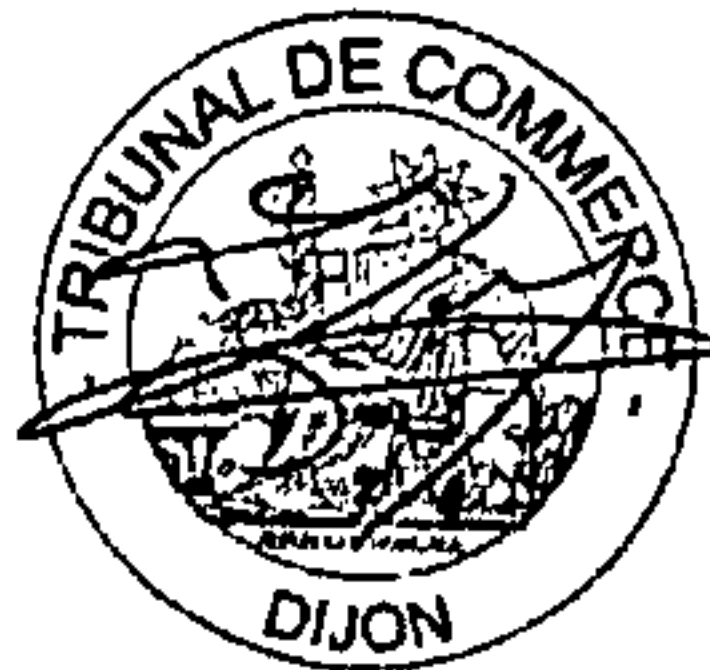
ADEE ELECTRONIC
Société anonyme
300 RUE DES ARTS ET METIERS
PONT DE PANY
21410 STE MARIE SUR OUCHE

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2006-A-1232 le 17/03/2006

R.C.S. DIJON 423 905 694 (1999 B 432)

Fait à DIJON le 17/03/2006,

Le Greffier



Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le ...1..7..MARS..2006
sous le n° A.1232

ADEE electronic
Société anonyme au capital de 320 000 euros
Siège social : 300 rue des arts et métiers
21410 PONT DE PANY

RCS DIJON 423 905 694

Objet : Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 27 décembre 2005

COMPTE RENDU

Ouverture : le 27 décembre à 11 heures 25 minutes

Modalité de convocation : Lettre simple expédiée le 7 décembre et pour le commissaire aux comptes lettre remise en mains propres.

Lieu de réunion : Le siège social

Quorum : 50% des actions composant le capital soit 1600

Présents 9 associés

Représentés 14 associés

Absents non représentés 9 associés

Nombre d'actions représentées 2982 sur 3200

Le commissaire aux comptes est absent excusé.

L'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur François Girard en sa qualité de président du Conseil d'administration.

Constitution du bureau:

Lucette Laborde secrétaire

Jean Paul Gauthier et Charly Fontaine assesseurs

L'ordre du jour est le suivant : Révocation de Monsieur Pascal Maillot de son mandat d'administrateur.

Le président expose l'état des relations entre Monsieur Maillot et la société. Le Président précise que Monsieur Maillot aurait eu droit à la parole s'il l'avait souhaité et l'assemblée constate qu'il est absent non représenté.

Toutes explications complémentaires sont données aux actionnaires qui en font la demande.

Puis plus personne ne demandant la parole le président met aux voix la résolution suivante:

Unique résolution:

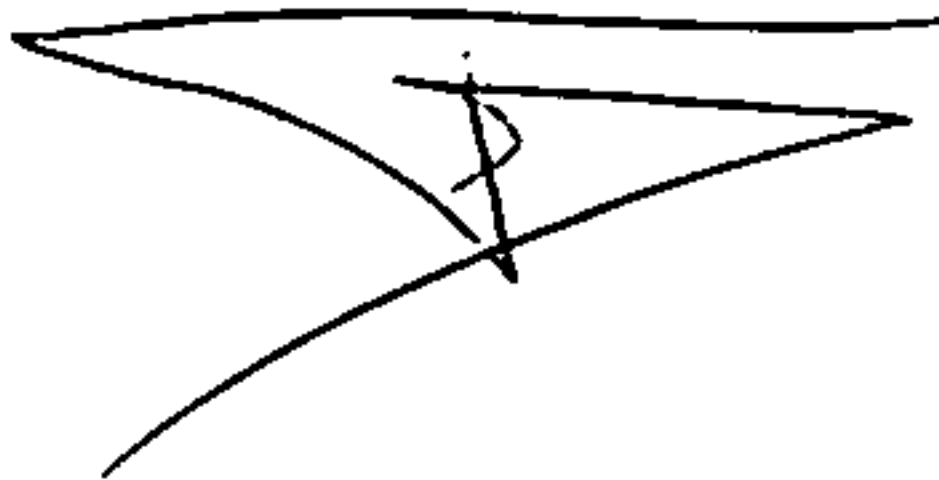
L'assemblée générale décide la révocation de Monsieur Pascal Maillot de son mandat d'administrateur de la société.

Il ne sera pas remplacé.

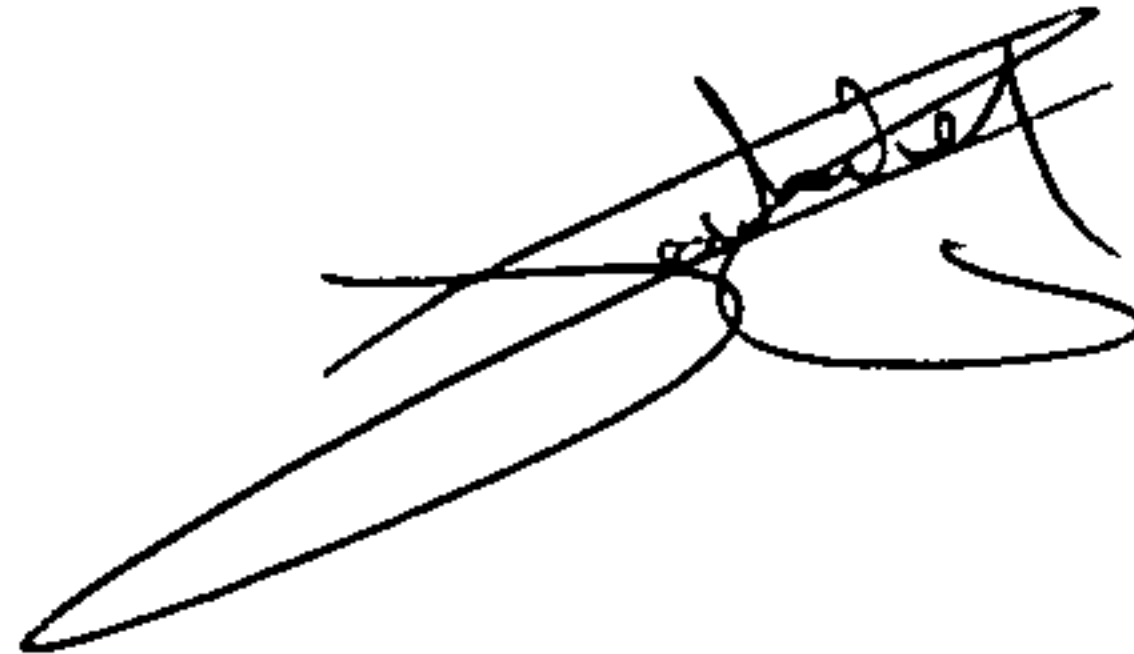
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 heures

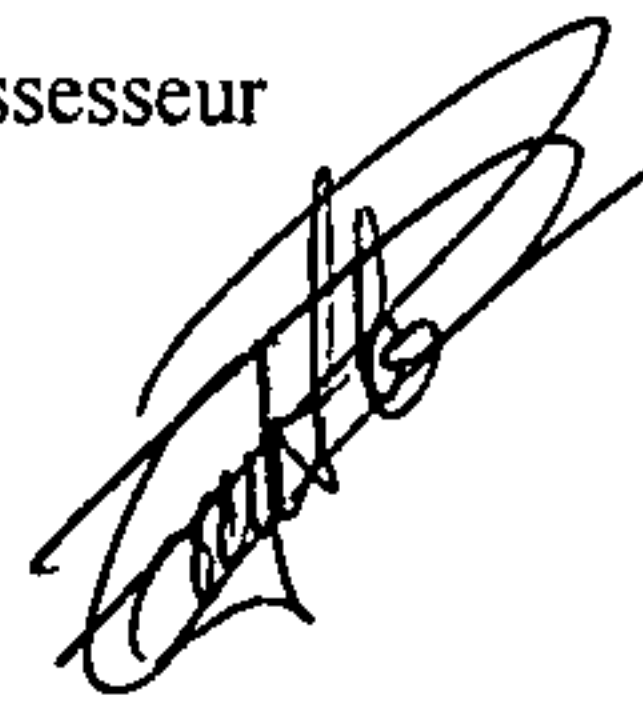
Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'P' shape with a horizontal line across the middle.

Assesseur

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'A' shape with a horizontal line across the middle.

Assesseur

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'A' shape with a horizontal line across the middle.